Une taxe sur les sodas pour financer la lutte mondiale contre la malnutrition : un levier fiscal de santé publique

RÉSUMÉ : La taxe soda, un levier fiscal pour sauver des vies

Alors que les financements traditionnels se tarissent, il est temps d'innover. Après avoir mis en place des mécanismes innovants comme la taxe sur les billets d'avion ou la taxe sur les transactions financières, la France a l'opportunité de poursuivre dans cette voie. **Nous proposons d'augmenter d'un centime la taxe sur chaque canette de soda. Cette mesure simple permettrait de dégager 82 millions d'euros par an. Affectées à la lutte contre la malnutrition, ces ressources permettraient de sauver environ 2 millions d'enfants. La France a le pouvoir de faire la différence.**

En affectant ces montants supplémentaires de la taxe sur les boissons sucrées à la lutte mondiale contre la malnutrition, la France peut transformer un outil de santé publique nationale en levier de solidarité globale. Avec 13 milliards de dollars annuels nécessaires pour éradiquer la malnutrition aiguë, chaque source de financement compte.

Nous appelons le gouvernement et les parlementaires à s'emparer de cette proposition, en lien avec les objectifs du Sommet N4G accueilli à Paris en mars 2025.

Les 27 et 28 mars 2025, se tenait à Paris le **Sommet Nutrition For Growth (N4G)**. L'ambition était de remettre la lutte contre la malnutrition au cœur de l'agenda international mais le bilan est mitigé. Si certains acteurs ont répondu à l'appel, d'autres sont restés bien trop silencieux.

Face à la multiplication des crises - climatiques, géopolitiques, humanitaires, alimentaires, sanitaires - les 28 milliards de dollars mobilisés ne suffiront pas à répondre aux besoins, d'autant que la majorité de ces financements sont ceux de programmes nationaux ou internationaux déjà en cours avant la réunion du N4G.

Pionnière en matière de financements innovants et à l'initiative du Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète - qui appelle à un choc de financement pour qu'aucun pays n'ait à choisir entre son développement et la préservation de la planète -, la France a l'opportunité de montrer la voie en proposant une solution durable pour financer la lutte contre la malnutrition : affecter une part des revenus de la taxe sur les sodas.

Cette taxe, instaurée en France pour lutter contre le surpoids et l'obésité, pourrait également sauver des vies dans les pays les plus vulnérables agissant ainsi sur toutes les formes de malnutrition.

I. La lutte contre la malnutrition, une urgence mondiale

Le monde face à des défis alimentaires et nutritionnels grandissants

La malnutrition est aujourd'hui présente partout dans le monde. Partout, elle fait des ravages. En 2022, 149 millions d'enfants souffraient d'un retard de croissance, 45 millions d'autres d'émaciation[1] et plus d'1 milliard d'adolescentes et de femmes souffraient de sous-nutrition ou des effets néfastes de la malnutrition[2]. En 2024, pour la sixième année consécutive, le bilan de la faim s'est aggravé : 295 millions de personnes dans 53 pays ont été confrontés à une insécurité alimentaire[3].

Les conséquences sont dévastatrices, tant pour les individus que pour les pays. La sous-nutrition est associée à la moitié des décès infanto-juvéniles ce qui en fait l'une des premières causes de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans le monde[4]. Même lorsqu'elle n'entraîne pas de décès, elle affaiblit le système immunitaire des enfants, entrave leur développement cognitif, freine la croissance économique et pèse lourdement sur les systèmes de santé. A ce fardeau, s'ajoute aujourd'hui celui du surpoids et de l'obésité. Du fait de la mutation des systèmes alimentaires, sous-nutrition et surpoids sont de plus en plus interconnectés et sont à l'origine, dans de nombreux pays, d'un double fardeau. En 2022, 2,5 milliards d'adultes et 390 millions d'enfants et adolescents étaient en surpoids[5]. Autrefois seulement considéré comme un problème des pays à revenu élevé, le surpoids est également en hausse dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Que ce soit l'excès ou le manque, les différentes formes de malnutrition ont un point commun : **le manque d'accès à une alimentation saine et en quantité suffisante à un prix abordable[6].**

Cette nouvelle réalité se traduit par une double crise nutritionnelle: d'un côté la hausse marquée du surpoids et de l'obésité, alimentée par la diffusion de produits sucrés et ultra-transformés, portée par un marketing ciblant les populations les plus influençables, notamment les enfants[7].
De l'autre, de très fortes prévalences de malnutrition aiguë et des mortalités toujours trop élevées qui s'apparentent à des crises majeures de santé publique.

---

[1] UNICEF
[2] UNICEF
[3] BCAH, 2025, Rapport mondial sur les crises alimentaires
[4] https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/
[5] OMS
[6] UN News
[7] Foodwatch

Le défi nutritionnel après les coupes

Déjà bien trop lents, les progrès en matière de lutte contre la malnutrition sont menacés par le désengagement des États les plus riches en matière de solidarité internationale, et in fine, de lutte contre la malnutrition. De plus, des coupes brutales de l'aide publique au développement américaine, 14 millions d'enfants pourraient ne pas avoir accès à l'aide nutritionnelle et alimentaire dont ils ont besoin en 2025[8].

Combinés aux baisses entérinées par les autres pays donateurs, notamment en France, ces coupes budgétaires globales pourraient entraîner, d'après les dernières estimations, **369 000 morts infantiles supplémentaires chaque année,** faute d'accès aux traitements contre la malnutrition[9]. Dans les pays les plus pauvres, les coupes se traduisent par la mise à l'arrêt de programmes essentiels, par l'amenuisement des stocks d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE), par la fermeture de centres de santé, par la mise en place d'une médecine du tri et in fine elle génère un risque de décès pour des milliers d'enfants qui n'ont plus accès à un traitement.

Les effets de ce désengagement se font déjà ressentir: en République Démocratique du Congo, les financements américains représentaient 70% de l'aide reçue par le pays en 2024. Conséquences: des programmes sont mis à l'arrêt et des vies sont mises en danger[10]. En Somalie, les équipes de Médecins sans frontières rapportent, qu'ajoutées au manque chronique de financements, les coupes américaines entraînent une forte hausse des cas de malnutrition aiguë sévère, dont les conséquences peuvent être dramatiques[11].

II. Le sous-financement de la malnutrition : une bombe à retardement

L'enjeu du financement avant les coupes

Face à cette crise nutritionnelle massive, la réponse financière internationale est depuis trop longtemps bien en deçà des besoins, alors que le changement climatique et la multiplication des conflits renforcent les vulnérabilités à travers le monde. Pourtant, laisser perdurer la faim est un choix: les traitements, les programmes, les solutions et les ressources existent.

[8] UNICEF
[9] Le Monde / Revue Nature
[10] RFI
[11] MSF

En 2024, la Banque mondiale estimait qu'il faudrait 13 milliards de financement supplémentaire par an pour réduire la malnutrition sous toutes ses formes, dont 1,4 milliard pour la lutte contre l'émaciation. Investissement qui permettrait d'éviter 620.000 décès d'enfant de moins de 5 ans par an[12].
Cela représente un coût bien plus faible que celui de l'inaction. Chaque année, la facture de la malnutrition s'alourdit. Elle est évaluée à 41 000 milliards de dollars sur 10 ans, dont 21 000 milliards de dollars liés aux pertes de productivité dues à la sous-nutrition et 20 000 milliards correspondant aux coûts économiques et sociaux liés au surpoids et à l'obésité[13].

Investir aujourd'hui pour lutter contre la malnutrition, c'est éviter de payer demain le prix bien plus élevé de l'inaction - en vies humaines, en frais de santé et en pertes économiques. La Banque mondiale indique d'ailleurs que chaque dollar investi aujourd'hui rapporte en moyenne 23 dollars en bénéfices économiques et sociaux : un choix ainsi très rentable à bien des égards[14].

L'accroissement du déficit de financement avec les coupes budgétaires

Pourtant, c'est le choix inverse qui est fait par les pays les plus riches. A l'échelle globale, les dernières données de l'OCDE, ont révélé une baisse historique de l'aide publique au développement en 2024 (-7,1% par rapport à 2023)[15]. Outre-Atlantique, c'est un retrait massif et désastreux. 83% des programmes financés par l'USAID ont été arrêtés. Les conséquences sont immenses : avec un budget de 42,8 milliards de dollars en 2024, les Etats-Unis étaient de loin le plus gros bailleur de la planète[16] pour l'action humanitaire internationale et la santé mondiale, dont plus de 50% des financements internationaux alloués à la nutrition.

A ce volte-face s'ajoute la baisse de l'aide publique au développement décidée par plusieurs pays européens ces derniers mois, dont la France qui a acté une diminution de plus de 2 milliards de ces crédits.

Un désengagement français également visible lors du dernier Sommet Nutrition For Growth (N4G). Hôte du sommet, la France appelait à des engagements ambitieux, mais a manqué de répondre à son propre appel en annonçant un engagement plus faible que sur la période précédente (750 millions d'euros annoncés d'ici 2030, contre 800 millions d'euros engagés de 2019 à 2023). Coupe qui s'ajoute à celles entérinées au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède…[17]

[12] Banque Mondiale
[13] Banque Mondiale
[14] Banque Mondiale
[15] OCDE
[16] Libération
[17] Le Monde

III. Une réponse fiscale efficace : la taxation des boissons sucrées

Les recommandations de l'OMS

Confrontés aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de la hausse de consommation du sucre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande depuis une vingtaine d'années la mise en place d'une taxation des boissons sucrées[18].Les mauvaises habitudes alimentaires, et plus particulièrement l'accroissement de l'apport en sucre, comptent parmi les premières causes des décès liés aux maladies non-transmissibles. Dans de nombreux pays, les boissons sucrées (SSB - Sugar Sweetened Beverage) sont l'une des principales sources d'apport en sucre, dont la consommation est devenue un véritable enjeu de santé publique à l'échelle mondiale. La consommation globale de boissons sucrées a augmenté de plus 20% ces 15 dernières années[19]. Cette hausse s'explique en large partie par le faible prix de ce type de boisson, généralement bien plus accessible que les produits plus sains[20]. Les répercussions sanitaires sont majeures: augmentation du surpoids et de l'obésité, du diabète, des maladies cardio-vasculaires, des problèmes dentaires et de l'ostéoporose[21].

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la consommation de sucre, à condition notamment d'être suffisamment élevée pour en limiter l'accessibilité financière.

L'intérêt de la taxe

Ce type de taxation s'impose aujourd'hui comme une réponse de santé publique adoptée par plus de 108 pays[22]. Elle a tout son sens puisque les boissons sucrées n'apportent aucun nutriment utile, contribuent directement au développement du surpoids et de l'obésité, car les calories ingurgitées ne sont pas compensées ailleurs (notamment à travers une hausse de l'activité physique), et représentent un danger encore plus grand pour la santé que les sucres ajoutés contenus dans les aliments solides[23]. La taxation des boissons sucrées peut être, en outre, triplement vertueuse, en permettant de:

---

[18] OMS
[19] OMS, p.1
[20] OMS, p.1
[21] OMS
[22] OMS
[23] OMS, pp.5-6.

- **Modifier les comportements :** Les études menées par l'OMS ont démontré le fort impact incitatif des taxes nutritionnelles[24]. En effet, les producteurs répercutent généralement le coût de la taxe sur les prix de leurs boissons.
  Plus chers, les sodas deviennent bien moins attractifs pour les consommateurs - plusieurs études ayant démontré que le prix des produits alimentaires influence directement le niveau de consommation. Le changement de comportement des consommateurs incite, en principe, à son tour les producteurs à changer les recettes de leurs produits, notamment si le taux de la taxe varie selon la quantité de sucre présente dans chaque litre ou hectolitre de boisson[25]. Ce mécanisme a fait ses preuves : au Mexique, deux ans après l'introduction d'une taxe sur les sodas (1 pesos/litre), le volume totale de boissons sucrées achetés avait diminué de 37%[26]. Au Royaume-Uni, suite à l'introduction de la taxe, la proportion de boissons sucrées dépassant le seuil à partir duquel les boissons sont taxés est passé de 49% à 15% entre 2015 et 2019[27]. En Irlande, la taxe a permis de faire diminuer la consommation de sucre provenant des boissons sucrées de 6 kg par personne en 2010, à 3,8 kg en 2022[28].
- **Réduire les coûts des soins de santé** : Chaque année, le surpoids et l'obésité sont responsables de 4,5 millions de décès dans le monde et pèsent lourdement sur les systèmes de santé[29]. D'après les estimations de l'OMS, le coût direct d'un IMC élevé pour les services de santé dans le monde s'élève à plus de 990 milliards de dollars US par an, l'impact économique de l'obésité est estimé à 2 billions de dollars US, le coût du diabète à 1,31 billion de dollars[30]. A titre de comparaison, seuls 13 milliards de dollars par an seraient nécessaires pour faire face à la sous-nutrition dans le monde[31]. Taxer les boissons les plus sucrées, et notamment les sodas, permet donc de réduire les coûts des frais de santé (grâce à une baisse de la prévalence du surpoids et de l'obésité), et de corriger les failles du marché en garantissant que le prix des boissons sucrées reflète réellement leurs coûts économiques, sociaux et sanitaires[32].
- **Générer des recettes fiscales additionnelles**: ce type de taxe représente enfin une source importante de revenus pour les Etats à travers le monde. En Afrique du Sud, la taxe a rapporté 140 millions de dollars US au cours de sa première année de mise œuvre ; au Portugal, elle a permis de collecter 90 millions de dollars US en une année également ; en Hongrie, c'est 200 millions de dollars US qui ont peut être générés en quatre ans[33].

---

[24] OMS,pp. 7-8.
[25] OMS. p8.
[26] Obesity Evidence Hub
[27] Rapport d'information, n° 638 (2023-2024), Sénat, La fiscalité comportementale en santé : stop ou encore ?, Elisabeth Doineau et Cathy Apourceau-Poly.
[28] Ireland, Press release, 2024, Minister for Health publishes Evaluation of the Sugar-Sweetened Drinks Tax
[29] OMS, p.4
[30] OMS, pp.4-5
[31] Banque Mondiale
[32] OMS
[33] Banque mondiale

En France, en 2023, la taxe a rapporté 500 millions d'euros à l'Etat. En 2025, elle devrait rapporter jusqu'à 800 millions d'euros[34].

La Déclaration de Paris pour le business et la nutrition, adoptée à l'occasion du Sommet Nutrition for Growth, insiste ainsi sur la nécessité pour toutes les parties prenantes -gouvernement, société civile et secteur privé - de travailler ensemble pour que les aliments sains et nutritifs soient disponibles, accessibles et abordables.

À cette fin, la Déclaration rappelle le rôle majeur que peuvent jouer les reformulations de recettes et les stratégies d'adaptation des prix dans le façonnage des régimes alimentaires[35].

IV. Un modèle de taxation progressivement mis en place en France

1ère étape : la mise en place en 2012

En France est mise en place en 2012 une taxe sur les boissons sucrées et édulcorées généralement appelées "taxe soda" (Art 1613 ter, code général des impôts).

L'objectif de cette taxe: lutter contre l'obésité et alimenter les caisses de l'Etat, à travers une imposition uniforme et un taux fixe s'appliquant à la fois aux boissons contenant des sucres ajoutés et à celles contenant des édulcorants[36]. Bien que pionnière[37], la taxe française révèle rapidement ses faiblesses: l'effet sur les ventes est faible et transitoire[38].

2ème étape : la révision en 2018

En 2018, le dispositif est modifié : la taxe est désormais indexée sur la quantité de sucre ajoutée dans les boissons, à travers un quinzaine de paliers afin d'inciter les consommateurs à privilégier des produits plus sains et d'encourager les professionnels à modifier les recettes de leurs produits. Le rapporteur de la loi, Olivier Véran, explique à l'époque que l'objectif de la loi n'est pas d'augmenter les recettes de l'Etat mais bien de lutter contre l'obésité notamment chez les plus jeunes[39]. La nouvelle version de la taxe aura toutefois des effets limités, faute d'être suffisamment incitative[40].

---

34 Ouest-France

35 Déclaration de Paris sur le business et la nutrition 2030

36 Le Monde

37 Rapport de recherche sur l'élaboration,la mise en œuvre et les effets de la taxe soda appliquée en France depuis juillet 2018, mai 2024.

38 Rapport de recherche sur l'élaboration,la mise en œuvre et les effets de la taxe soda appliquée en France depuis juillet 2018, mai 2024, p.25

39 Assemblée nationale, Rapport fait au nom de la Commission des affaires sociales sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, par M. Olivier Véran, rapporteur général, 18 octobre 2017.

40 Rapport d'information, n° 638 (2023-2024), Sénat, La fiscalité comportementale en santé : stop ou encore ?, Elisabeth Doineau et Cathy Apourceau-Poly.

Plusieurs parlementaires pointent alors les faiblesses du modèle français comparé à la taxe britannique qui, pour sa part, prend en compte la teneur totale en sucre de la boisson, et non les sucres ajoutés seuls ; mais surtout, repose sur un très faible nombre de paliers fiscaux - créant ainsi des différents paliers de taxe bien plus substantiels et dissuasifs -, et un montant globalement supérieur à celui de la taxe française[41].

3ème étape : la dernière révision

Dans un contexte marqué par de fortes contraintes budgétaires et une volonté de renouveler les sources de revenus fiscaux, l'examen du Projet de loi de financements de la sécurité sociale pour 2025, a ravivé les discussions autour de la fiscalité nutritionnelle, plaçant ce levier de santé publique au cœur des échanges parlementaires, à travers deux mesures :

- **La taxe soda :** s'inspirant du modèle britannique, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 a consacré le renforcement de cette taxe : les barèmes de taxation - fixés en fonction de la teneur en sucre ajouté par hectolitre de boisson - sont passés de 15 à 3, conduisant à une augmentation importante de la taxe.
- **La taxe sur les sucres ajoutés dans les produits ultra-transformés** : défendue par plusieurs parlementaires, cette proposition de taxe n'obtiendra pas le soutien de gouvernement et ne sera pas retenue dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025.

V. Augmenter la taxe soda et affecter les revenus supplémentaires à la lutte contre la malnutrition dans le monde

La faisabilité de l'affectation des taxes

En France, il est tout à fait envisageable de consacrer tout ou une partie des recettes d'une taxe au financement d'une initiative spécifique, comme la lutte contre les défis mondiaux. Depuis l'adoption, en 2021, de la loi organique relative à la modernisation de la gestion des finances publiques, il est toutefois essentiel de respecter deux critères :

- **L'organisme financé doit disposer de la personnalité morale :** Dans le cadre de l'affectation d'une partie des recettes de la taxe soda à la lutte mondiale contre la malnutrition, cela suppose de créer un récipiendaire doté de la personnalité morale ou de doter directement le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD) de la personnalité morale, comme le permettrait la Proposition de loi organique visant à rétablir l'affectation d'une partie du produit des taxes solidaires (TTF et TSBA) au financement de la solidarité internationale, portée par le Député M. G. Gouffier-Valente et signéa par 66 député.e.s.

[41] Proposition de loi, tendant à lutter contre la surcharge pondérale par la diminution des taux de sucres ajoutés dans les boissons sucrées et les produits ultra-transformés, 2024, présenté par le député Cyrille Isaac-Sibille et Rapport d'information, n° 638 (2023-2024), Sénat, La fiscalité comportementale en santé : stop ou encore ?, Elisabeth Doineau et Cathy Apourceau-Poly.

- **L'affectation de la taxe à l'organisme doit pouvoir se justifier par un lien direct :** En la matière le lien est évident : il s'agit de faire contribuer les produits à l'origine de la malnutrition en France au financement des politiques publiques visant à lutter contre la lutte contre la malnutrition dans le monde. **Taxer les boissons les plus sucrées pourrait également servir à responsabiliser les grands industriels – dont les profits sont en croissance constante – dans la lutte contre les inégalités alimentaires.** Ces entreprises jouent un rôle majeur dans la diffusion massive de produits ultra-transformés, souvent bon marché, mais pauvres sur le plan nutritionnel.

L'historique français en matière de financements innovants

En utilisant une partie des revenus de la taxe pour lutter contre la malnutrition dans le monde, la France renouera avec sa tradition ancienne des financements innovants. En effet, dès les années 2000, face à l'ampleur de l'épidémie de VIH/sida, la France à mis en place, sous l'impulsion du Président J. Chirac, une taxe sur les billets d'avion (TSBA), afin de financer la lutte mondiale contre les pandémies à travers le Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et UNITAID. En 2012, le Président N. Sarkozy a mis en place une taxe sur les transactions financières, afin de faire contribuer les grands bénéficiaires de la mondialisation au financement de projets permettant de soutenir les populations les plus vulnérables subissant, elles, les effets les plus néfastes. Depuis leur mise en place, ces taxes ont constitué une source de financement pérenne pour la lutte contre les pandémies, l'accès aux vaccins, l'atténuation du changement climatique et l'éducation.

Une idée soutenue au niveau international

Le financement des biens publics mondiaux par le biais de taxes affectées est une solution régulièrement défendue par la France sur la scène internationale. Fière de son expérience en la matière, elle en fait un levier diplomatique en partageant son modèle et en encourageant d'autres pays à mettre en place des mécanismes similaires, à l'instar d'autres pays qui ont suivi la France en créant une taxe sur les billets d'avion pour contribuer au financement de la santé mondiale via UNITAID (Cameroun, Chili, République du Congo, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Corée du Sud). En 2023, lors du Sommet pour un Nouveau Pacte Financier, le Président E. Macron appelait à un "choc de financement" pour qu'aucun pays n'ai à choisir entre la réduction de la pauvreté, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Suite à ce Sommet, la France a lancé, aux côtés de la Barbade et du Kenya, lors de la COP28, la Global Solidarity Levies Task Force, afin de réfléchir à de nouvelles sources de financements internationaux pour garantir à tous les peuples du monde l'accès aux services les plus essentiels.

Une étape importante a été franchie il y a quelques mois avec l'adoption d'un accord international sur le transport maritime, qui permet justement de lutter à la fois contre les émissions carbone liées au transport maritime et de financer la transition écologique dans les pays les moins avancés[42].

[42] OMI

Coordonnées au niveau international, les taxes solidaires (sur le transport aérien, les transactions financières, les énergies fossiles…) pourraient générer des recettes immenses, capables de transformer le financement du développement.

Proposition : Augmenter et affecter les revenus supplémentaires de la taxe soda à la lutte contre la malnutrition

Pour maximiser cet effet vertueux, il est proposé d'**augmenter la taxe actuelle sur les boissons sucrées d'un centime par canette**.

Une telle hausse, modérée et indolore pour le consommateur, permettrait de dégager environ 80 millions d'euros supplémentaires par an. Ces ressources additionnelles pourraient être intégralement affectées à la lutte contre la malnutrition, notamment par le biais de financements multilatéraux ou de projets ciblés dans les pays les plus touchés. Cette mesure simple offrirait à la France un levier rapide, efficace et lisible pour honorer ses engagements internationaux et amplifier son impact dans la lutte contre la sous-nutrition.

Face à la baisse des crédits alloués à l'aide publique au développement, **affecter une part des recettes de la taxe sur les sodas** (les recettes issues de l'augmentation de la taxe) **à la lutte contre la malnutrition dans le monde permettrait à la France de reprendre pleinement sa place dans ce combat essentiel, tout en doublant son engagement pris lors du Sommet Nutrition for Growth.** Ce mécanisme permettrait d'allier la lutte contre le surpoids et l'obésité en France au combat contre la sous-nutrition dans les pays les plus vulnérables, sans peser sur ses finances publiques. Il s'agit là d'un mécanisme catalytique, ou doublement vertueux, dans la mesure où il permet à la fois de : répondre à un enjeu de santé publique - l'accroissement du surpoids et de l'obésité - et de générer des ressources indispensables pour financer la lutte contre la malnutrition.

Les dernières études ont démontré que les taxes sur les boissons sucrées étaient considérablement mieux acceptées par les populations lorsque leurs recettes étaient utilisées pour financer des initiatives en matière de santé[43]. L'affectation d'une partie des recettes de la taxe au financement de projets visant les personnes souffrant de sous-nutrition dans le monde, donnerait un sens clair à la taxe et permettrait de renforcer son acceptabilité par les consommateurs et les industriels.

Par ailleurs, la création d'une telle taxe de solidarité internationale pour lutter contre la malnutrition pourrait être utilisée comme exemple pour créer un effet d'entraînement, à l'instar de l'exemple d'UNITAID, contribuant ainsi à l'augmentation des financements pour lutter contre la malnutrition qui est un enjeu de santé mondiale.

[43] International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity, 2019, Political and public acceptability of a sugar-sweetened beverages tax: a mixed-method systematic review and meta-analysis.

RECOMMANDATIONS

- Soutenir la Proposition de loi organique visant à rétablir l'affectation d'une partie du produit des taxes solidaires (TTF et TSBA) au financement de la solidarité internationale afin d'assurer, au moins en partie, la pérennité des financements de l'aide publique au développement - qui subit, depuis 2023, des coupes budgétaires sans précédent.

- À l'occasion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, augmenter d'un centime la taxe "soda" et d'affecter ces recettes supplémentaires au financement de la lutte contre la malnutrition dans le monde

Qui sommes-nous ?

Action Santé Mondiale est une ONG française qui a pour mission de mener un plaidoyer politique en France et auprès des institutions de l'UE pour s'assurer que les politiques et les ressources s'attaquent efficacement aux inégalités en matière de santé

ALIMA (The Alliance for International Medical Action) est une ONG médicale internationale créée en 2009 qui apporte des soins de santé de qualité aux personnes les plus vulnérables. ALIMA a pris en charge plus de 18 millions de bénéficiaires dans 15 pays, principalement en Afrique. Elle est reconnue pour son expertise en santé maternelle et infantile, malnutrition, épidémies et maladies émergentes, recherche et innovation.

Médecins Sans Frontières (MSF) est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Depuis plus de cinquante ans, MSF apporte une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé sont menacées, en cas de conflits armés, d'épidémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins.

Nos messages clés

- À l'échelle mondiale, le défi nutritionnel est immense : 149 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance, 45 millions d'autres souffrent d'émaciation ; 2,5 milliards d'adultes et 390 millions d'enfants et d'adolescents sont en surpoids. Avec les coupes globales de l'aide publique au développement, 369 000 morts infantiles supplémentaires risquent de survenir chaque année.
- La réponse financière internationale est bien en deçà des besoins et le déficit budgétaire se creuse à mesure que les États les plus riches se désengagent.

- Pour lutter contre les mauvaises habitudes alimentaires, bien trop coûteuses pour les individus, les systèmes de santé et les États, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande la mise en place d'une taxe sur les boissons sucrées.

- En affectant une partie des recettes de sa taxe soda à la lutte mondiale contre la malnutrition, la France enverrait un signal fort: celui d'un engagement cohérent en faveur de la santé, ici et ailleurs. Et créerait un exemple en matière de financement de la santé mondiale, la création d'une taxe dédiée, inspirant pour d'autres États et renouant avec son rôle innovant en la matière.

Contacts:

Gautier CENTLIVRE
Action Santé Mondiale
gcentlivre@ghadvocates.org, +33770002881

Kevin P.Q. Phelan
ALIMA - The Alliance for International Medical Action
kevin.phelan@alima.ngo, +33 6 64 23 56 28

Stéphane Doyon
Médecins Sans frontières
stephane.doyon@paris.msf.org, + 33 6 79 66 68 71